

Joseph E. Armstrong, député de Lambton-est, présenté par M. R. L. Borden et par M. Clancy.

James J. Donnelly, député de Bruce-est, présenté par M. R. L. Borden et par M. Clarke.

John Waterhouse Daniels, député de la ville de la ville de Saint-Jean, N.-B., présenté par M. R. L. Borden et par M. Lafurgey.

DISCOURS DU TRÔNE.—CONVENTION DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Le PREMIER MINISTRE (Très Honorable sir Wilfrid Laurier) : Je propose

Que le discours qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de prononcer à l'ouverture de la session soit mis en délibération lundi prochain.

M. R. L. BORDEN : Avant que cette motion soit adoptée, je voudrais appeler l'attention de l'honorable premier ministre sur ce fait que dans le discours du Trône il est parlé d'une convention faite entre le gouvernement et la Compagnie de chemin de fer le Grand-Tronc-Pacifique, ou les personnes représentant cette compagnie ; et je voudrais savoir si c'est l'intention du gouvernement de déposer le texte de cette convention sur le bureau de la Chambre avant que le discours du Trône soit mis en discussion ? Vu que c'est une question de très grande importance, je crois qu'il ne serait que juste que la Chambre eût l'avantage de prendre connaissance de cette convention avant de commencer le débat sur l'adresse.

Le PREMIER MINISTRE : Je répondrai à mon honorable ami que le document dont il parle sera déposé sur le bureau de la Chambre avant la fin de cette séance.

Motion adoptée.

COMITES PERMANENTS.

Sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Je propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants :—1. Privilèges et élections. 2. Lois expirantes. 3. Chemins de fer, canaux et télégraphes. 4. Bills d'intérêt privé. 5. Ordres permanents. 6. Impressions. 7. Comptes publics. 8. Banques et commerce. 9. Agriculture et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

Motion adoptée.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose :

Qu'un comité spécial de cinq membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités ordonnés par la Chambre ce jour ; ledit comité devant se composer de sir Wilfrid Laurier, M. Borden (Halifax), sir Richard Cartwright, l'honorable James Sutherland et l'honorable John Haggart.

Motion adoptée.

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS.

Sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Je propose :

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de contrôler le compte rendu des Débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre ; ledit comité devant être composé de MM. Ball, Champagne, Charlton, Clarke, Earle, Gervais, Holmes, LaRivière, Macdonald, Monet, Roche (Marquette), Russell, Scott, Sutherland (Essex) et Taylor.

C'est le même comité que l'année dernière, à l'exception que M. Gervais prend la place de M. Madore.

Motion adoptée.

RAPPORTS.

Rapports des bibliothécaires conjoints du Parlement.—(M. l'Orateur.)

MESSAGE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.—CONVENTION SUPPLÉMENTAIRE re CHEMIN DE FER GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Le PREMIER MINISTRE remet un message de Son Excellence le Gouverneur général.

M. l'ORATEUR lit le message comme suit :

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes un contrat passé entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie dite "The Grand Trunk Pacific Railway Company", en date du 8 mars 1904, modifiant sous quelques rapports les dispositions du contrat passé entre Sa Majesté et sir Charles Rivers Wilson et autres représentants de ladite compagnie, dont la copie constitue l'annexe de l'Acte 3 Edouard VII, chap. 71, et il le recommande à la favorable considération de cette honorable Chambre.

Hôtel du gouvernement,
Ottawa, 11 mars 1904.

M. R. L. BORDEN : Puis-je demander à l'honorable premier ministre s'il a fait imprimer ce document. Pour nous conformer au règlement de la Chambre, il nous faudrait l'envoyer au comité des impressions.

Le PREMIER MINISTRE : On m'informe qu'ordre a été donné de faire imprimer ce document et qu'il sera probablement distribué aux députés lundi.

AJOURNEMENT.—DOCUMENTS CONCERNANT LA FRONTIÈRE DE L'ALASKA.

Sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Je propose que la séance soit levée.

M. R. L. BORDEN : Avant que la motion soit adoptée, je désire rappeler à l'honorable